

Le 27 novembre 2017

Le secrétaire départemental,

Au responsable départemental du SE-UNSA 53

SNUDI-FO 53

Union
Départementale des
syndicats **FORCE**
OUVRIERE de la
Mayenne

10 rue du Dr. Ferron
BP 1037
53010, Laval Cedex

Tél. : 02.43.53.42.26

@ : contact@snudifo-53.fr

Bonjour,

Je tiens à t'informer des faits suivants.

Le mardi 21 novembre dernier, je visitais comme à l'habitude, l'ESPE de Laval avec un camarade du SNUDI-FO. Comme vous pouvez le faire vous-mêmes, nous mettions à jour le panneau syndical et diffusions notre documentation sur les tables du hall. A cette occasion, nous avons rencontré Pierre Camus-Pottier. Nous avons échangé quelques banalités, sur un ton serein et totalement dénué d'animosités.

Notre mission accomplie, Pierre Camus-Pottier nous a informés que, selon lui, « *il n'y a pas le droit de mettre de la documentation syndicale sur les tables* » et que « *cela va être enlevé par l'ESPE* ». Nous l'avons remercié de sa sollicitude tout en l'assurant que nous avions l'habitude de procéder ainsi, l'avons salué, puis sommes sortis du hall.

A peine dehors, nous avons décidé de revenir sur nos pas pour prendre un café et sommes tombés sur Pierre Camus-Pottier en train de ramasser consciencieusement tout le matériel que nous venions de déposer.

Nous lui avons alors demandé s'il était devenu le nouveau directeur de l'ESPE !

Doté d'un sens de l'humour que sa posture coupable avait rendu plus qu'approximatif, Pierre Camus-Pottier quittait les lieux, non sans avoir proféré quelques acrimonies un tant soit peu digressives qui masquaient mal sa gêne d'avoir été pris « *la main dans le pot de confiture* ».

Nous remettons quant à nous, notre documentation sur les tables.

Tu comprendras que nous ne puissions accepter ce type de comportement totalement anti-syndical. On peut même être amené à envisager que ton camarade n'a de cesse de faire disparaître de l'ESPE tout autre prose syndicale que celle émanant de votre organisation commune. Les divergences, voire les oppositions qui nous séparent relèvent de discussions de fond et certainement pas de comportements à peine dignes de la cour de récréation.

Le débat démocratique impose un minimum de considération mutuelle ou, à défaut si l'échange n'est pas possible, au moins le respect de la liberté d'intervention des autres organisations syndicales.

SNUDI-FO 53

Union
Départementale des
syndicats **FORCE**
OUVRIERE de la
Mayenne

10 rue du Dr. Ferron
BP 1037
53010, Laval Cedex

Tél. : 02.43.53.42.26

@ : contact@snudifo-53.fr

Cet incident est d'autant plus regrettable que Pierre Camus-Pottier est coutumier du fait : sans doute à cours d'argumentation, il se complait à dénigrer systématiquement l'ensemble des autres organisations syndicales lorsqu'il se rend sur les écoles, allant même jusqu'à conseiller aux collègues de se désabonner des courriers numériques que nous envoyons les uns ou les autres.

Il est totalement normal et légitime que chacune des 4 organisations représentatives du département se rende à son rythme sur les écoles et discute avec les collègues de ses initiatives et de ses positions.

Il est en revanche tout à fait insupportable, et inadmissible, sauf à n'avoir rien d'autre à dire, de n'avoir d'autre objet que de vilipender ceux qui semblent être considérés comme des adversaires.

Je te serais donc reconnaissant de bien vouloir veiller à ce qu'un minimum de respect et d'humilité, à défaut de considération à l'égard des autres organisations syndicales, émaille désormais les interventions de ton camarade.

Salutations syndicales.

Stève Gaudin



Copie à :
- SNUipp-FSU 53
- SUD Education 53
- CGT educ'action 53